



LE MARATHON

DE LA BIODIVERSITÉ

DU BASSIN VERSANT DU GIER

OBJECTIFS : 21 KM DE HAIES ET 21 MARES

© Mare de Trablaine - Jérôme Abou - SEM

Pourquoi un marathon ?

Le marathon de la biodiversité vise à restaurer la biodiversité dans des espaces à dominantes agricoles. L'appellation, décernée par l'Agence de l'Eau, récompense les efforts des acteurs locaux et des agriculteurs qui agissent en restaurant ou en créant un réseau bocager.

L'objectif sur le bassin versant du Gier est la réalisation d'un semi-marathon. Les acteurs locaux vont donc participer à la plantation ou la restauration de **21 km** de haies et à la création ou la restauration de **21 mares**.

La stratégie adoptée

Espèces cibles

Le marathon de la biodiversité doit permettre de favoriser **cinq espèces** (chauves-souris et amphibiens) qui ont été choisies pour leur intérêt patrimonial et pour leur présence sur le bassin versant du Gier.



Le rôle des haies et des mares

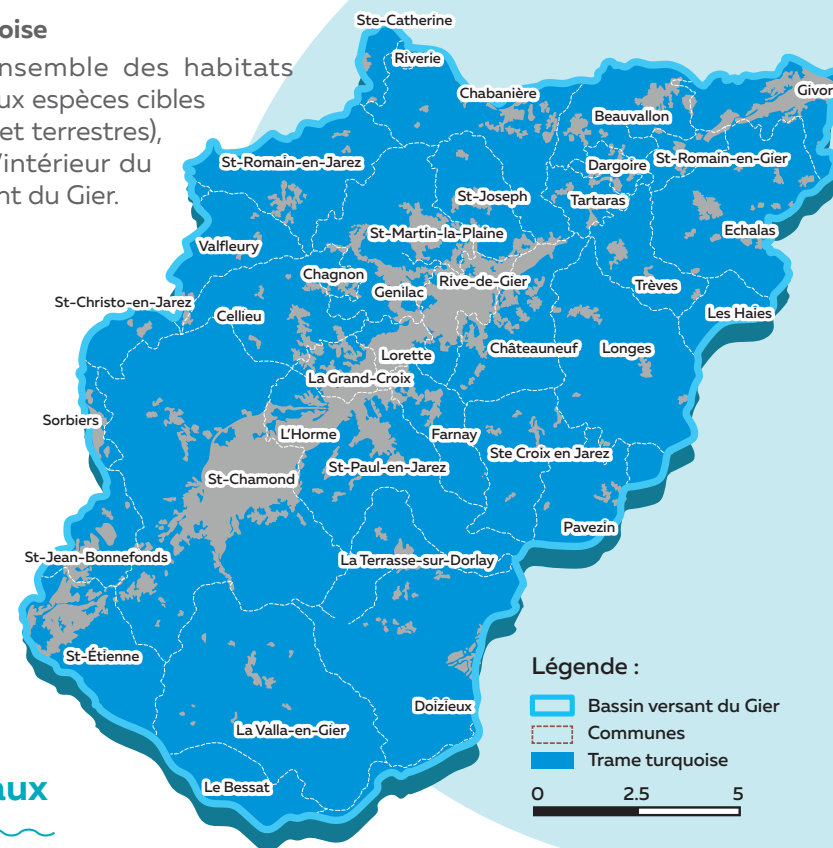
- Préserver la faune de nos milieux aquatiques et bocagers,
- Améliorer la connexion entre les milieux en créant des zones de passages écologiques (corridor écologique), offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement,
- Recréer de la biodiversité,
- Lutter contre l'érosion des sols,
- Retenir l'eau,
- Casser la vitesse du vent,
- Réduire les variations de températures.



La stratégie adoptée

Trame turquoise

Ce sont l'ensemble des habitats favorables aux espèces cibles (aquatiques et terrestres), présents à l'intérieur du bassin versant du Gier.



Les travaux

Les partenaires

Le marathon de la biodiversité a été monté en partenariat avec plusieurs associations. Ce sont ces partenaires qui réaliseront les travaux chez vous. Si vous avez un projet, contactez-les !
> Contacts indiqués au verso de ce document.

Et après ?

Une fois les travaux terminés, certaines haies et certaines mares feront l'objet d'un suivi pour voir leur évolution et savoir si certaines des

espèces « cibles » sont de retour. Une convention d'entretien des haies et mares est signée entre le partenaire, le(s) propriétaire(s) et l'exploitant pour assurer le bon entretien des haies et des mares.

Financement

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse finance à hauteur de **70 %** toutes les étapes du marathon, de l'animation, à la plantation et jusqu'aux suivis.

Une question sur le marathon de la biodiversité ?

Sur la Loire : contactez Saint-Étienne Métropole
amelie.rieu@saint-etienne-metropole.fr
04 77 50 99 72

Sur le Rhône : contactez le SyGR
Syndicat Mixte du Gier Rhodanien
contact@sygr.fr
04 72 49 58 04

Vous souhaitez planter une haie ?

Sur la COPAMO : - Communauté de Communes du Pays Mornantais
c.schneider@copamo.fr
04 78 44 98 52

Hors COPAMO :

Contactez la FDC 42 - Fédération des Chasseurs
fedec.chasseur42.pae@orange.fr
06 79 55 05 97
ou la LPO 42 - Ligue pour la Protection des Oiseaux
benedicte.canal@lpo.fr
07 56 12 99 32

Vous souhaitez créer une mare ?

Pour les mares forestières :

Contactez la LPO
benedicte.canal@lpo.fr
07 56 12 99 32

Pour les mares sur l'Espace Naturel Sensible du Bozançon :

Contactez le CEN
Conservatoire d'espaces naturels
lea.francois@cen-rhonealpes.fr
07 63 73 91 90

Pour les autres mares :

Contactez FNE 42
France Nature Environnement
emilie.joly@fne-aura.org
04 77 27 86 40

Pour tout renseignement sur le territoire du Parc Naturel Régional du Pilat :

cchampailler@parc-naturel-pilat.fr
04 74 87 52 01

En partenariat avec :



Financé par :



Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257,
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
accueil@saint-etienne-metropole.fr
saint-etienne-metropole.fr

Conception et réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole. Achievé d'imprimer juillet 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.



SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole